

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 12 juillet 2013
(convocation du 1 juillet 2013)

Aujourd'hui Vendredi Douze Juillet Deux Mil Treize à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, Mme BALLOT Chantal, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. REIFFERS Josy, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, M. VERNEJOUL Michel, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. CAZABONNE Alain à M. GELLE Thierry
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude
M. PIERRE Maurice à Mme. CARTRON Françoise
M. ROSSIGNOL Clément à M. JOANDET Franck à partir de 10h30
M. SAINTE-MARIE Michel à M. FELTESSE Vincent jusqu'à 10h et à partir de 10h30
Mme. LACUEY Conchita à M. HERITIE Michel
M. MAURRAS Franck à M. SOUBABERE Pierre à partir de 12h
M. ANZIANI Alain à M. TRIJOLET Thierry
M. BAUDRY Claude à Mme. EWANS Marie-Christine
M. CAZENAVE Charles à M. DUCASSOU Dominique
M. CHARRIER Alain à M. LAGOFUN Gérard
Mme COUTANCEAU Emilie à Mme DELTIMPLE Nathalie à partir de 12h15
M. DAVID Jean-Louis à M. SOLARI Joël
M. DOUGADOS Daniel à M. LABISTE Bernard

Mlle EL KHADIR Samira à Mme FOURCADE Paulette à partir de 12h15
M. GUICHOUX Jacques à Mme. DE FRANCOIS Béatrice
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. DAVID Yohan à partir de 12h40
M. JOUBERT Jacques à Mme. CHAVIGNER Michèle
Mme. LAURENT Wanda à M. BOUSQUET Ludovic
Mme. LIMOZIN Michèle à Mme. FAORO Michèle
M. LOTHAIRE Pierre à M. RAYNAL Franck
Mme. MELLIER Claude à Mme. ISTE Michèle
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
Mme. PARCELIER Muriel à Mme. TOUTON Elisabeth
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
M. RESPAUD Jacques à Mme. DIEZ Martine

EXCUSES :

M. ASSERAY Bruno

LA SEANCE EST OUVERTE

**Territoires Atlantiques - Metro'num 2013 - 19 & 20 septembre 2013 - Hangar 14 -
Bordeaux -Subvention de la Cub - Reconduction - Convention - Décision -
Autorisation**

Madame DE FRANCOIS présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La manifestation Metronum

L'objectif de Metronum est d'apporter aux partenaires collectivités et aux acteurs économiques de notre territoire un événement d'ampleur nationale et européenne sur le numérique au service du développement urbain et territorial avec un fort effet de levier :

- financier, en mobilisant et en impliquant fortement des grands groupes au niveau national,
- en termes de communication, avec une couverture média nationale et une tribune sur l'innovation au service du développement urbain raisonné,
- permettant de préempter de manière forte et pérenne le thème de la ville durable de demain, pour le développement économique de la filière numérique en Aquitaine.

Tout cela afin de renforcer l'attractivité de notre territoire auprès des acteurs de l'innovation numérique.

Metronum doit également permettre de valoriser les initiatives actuelles des collectivités sur le terrain de l'innovation numérique au service de la ville et du développement économique, dont notamment le projet de Cité numérique dans le cadre d'Euratlantique, la constitution d'un pôle numérique aquitain, les travaux menés autour de la métropole 3.0.

Un bilan positif pour la première édition de 2011

La première édition a permis aux partenaires, au centre des enjeux des territoires numériques (la Cub, le Conseil Régional d'Aquitaine, le Conseil Général de la Gironde, la ville de Bordeaux ; de grands opérateurs comme La Poste, Orange ou la Caisse des Dépôts ; des clusters, associations et organismes de recherche comme la FING, AEC, Topos, Chronos...), de mettre en avant le dynamisme du territoire sur le sujet du numérique à travers :

- la fréquentation, avec 1125 visiteurs répartis comme suit : 50 % des visiteurs professionnels hors aquitaine, 50 % d'entreprises, 40 % d'acteurs publics, 10 %

d'organismes économiques et de recherches, 15 régions et les plus grandes métropoles françaises,

- les nombreuses retombées en communication, en particulier la production dense du Studio de Cap Sciences qui avait couvert l'événement,
- un travail spécifique sur le tissu économique, avec l'organisation de 554 rendez-vous d'affaires, la sélection de 50 entreprises innovantes sur toute la France, dont 50% issues du territoire dans le cadre d'une opération menée avec la Caisse des Dépôts,
- un contenu riche, articulant conférences plénières et ateliers de travail, ainsi que la démonstration de plus de 30 services numériques urbains parmi les plus innovants dans le cadre d'un parcours numérique.

Les propositions pour l'édition 2013 :

La manifestation de Septembre s'articulera autour de 3 grandes thématiques :

- aménagement des territoires : quels villes et territoires intelligents voulons-nous construire ?
- mobilités : quelles mobilités voulons-nous pratiquer ?
- vie citoyenne : quelle relation à l'autre voulons-nous créer ?

Ces thématiques seront abordées au sein d'une vingtaine d'ateliers et de 3 conférences plénières qui se dérouleront pendant les 2 jours de la manifestation.

Les nouveautés par rapport à la précédente édition seront les suivantes :

- un espace d'exposition enrichi avec le village « LBS Show ». Le LBS (Location Based Service) est un ensemble de services basés sur la localisation de l'utilisateur en extérieur ou en intérieur - géolocalisation satellitaire ou autres systèmes. Cet espace accueillera des entreprises innovantes ainsi que l'association TOPOS. Deux conférences consacrées à la localisation permettront de faire le point sur les dernières innovations en la matière ;
- un espace innovation dédié aux 40 lauréats sélectionnés par le biais d'appel à projet national ;
- un espace salon dédié aux innovations territoriales.

Au-delà des partenariats régionaux reconduits avec l'ensemble des collectivités territoriales locales, Aquitaine Europe Communication, l'Alliance numérique (regroupement des associations du numérique en Aquitaine), Antic, Aurba, Cap Sciences, les réseaux consulaires, ADI et les médias régionaux, des partenaires nationaux ont été sollicités pour enrichir le contenu de l'événement :

- des grands groupes et PME investis dans la filière numérique,
- des acteurs de référence du monde numérique : La Fing, Mission Ecoter, groupe Chronos, Ardesi, La Fabrique de la Cité, Artési, Cap Digital, Villes Internet, l'OTEN, Acidd, Le pôle Novalog, Le pôle Advancity, Paris Innovation Lab, le Forum des Services Mobiles Sans Contact, Ville internet...,
- des médias nationaux économiques et spécialisés (Gazette des communes, Les Echos, Futuribles, IT Industries et Technologies ...).

L'intérêt du projet pour la Communauté urbaine de Bordeaux

En se positionnant sur le sujet du numérique au service du développement des services urbains et territoriaux, l'événement a été taillé sur mesure pour l'échelon métropolitain.

Dans la continuité des animations locales autour de la construction d'une métropole intelligente (séminaire IBM sur la Ville intelligente (mai 2011), lancement du chantier métropolitain sur la Métropole 3.0 (octobre 2012) ou la tenue prévue en 2015 du Salon ITS sur les transports intelligents), il contribue au positionnement national de la métropole bordelaise à la pointe des services numériques urbains, face à des villes telles que Nice, Rennes ou Montpellier.

Un travail étroit sur les contenus de la manifestation, mené en amont avec les organisateurs et les autres collectivités locales partenaires, permettra à la Communauté urbaine de mettre en avant les projets territoriaux dans le domaine du numérique :

- Comment créer de l'innovation dans la ville ?
- Quelles solutions pour l'intermodalité ?
- Concertation, open data, réseaux sociaux, la parole réellement aux citoyens ?

L'événement accueillera également la remise des prix de l'appel à petits projets innovants autour de l'ouverture des données publiques, lancé en collaboration entre la Cub et le Conseil Général de Gironde, ainsi qu'un atelier d'animation autour des données publiques, dans le cadre de la démarche Infolab menée avec la Fing.

Enfin il sera l'occasion de mettre en avant les acteurs de la filière numérique locale, qui outre la présentation de leur savoir-faire dans le cadre des ateliers thématiques, disposeront d'un espace dédié pour présenter les grands projets en cours, comme la constitution du futur pôle numérique aquitain, en partenariat avec Cap Digital. La visibilité nationale de l'événement devrait ainsi être source d'opportunités de développement pour ces entreprises d'un secteur particulièrement important en termes de potentiel de croissance et d'emplois.

Le plan de financement

Le budget prévisionnel de la manifestation est prévu à hauteur 350 000€ HT. La Communauté urbaine de Bordeaux est, comme en 2011, sollicitée pour un montant de 50 000 € HT, en conformité avec le règlement d'intervention à vocation économique pour le soutien aux manifestations (délibération N°2012/032 6). Les autres collectivités locales devraient également contribuer au même niveau que pour l'édition précédente.

DEPENSES € HT		RECETTES € HT	
Conception et développement	30.000	Financements publics	165.000
Organisation et logistique	185.000	- Conseil Régional	70.000
Gouvernance, programmation, contenu	60.000	- Conseil Général	20.000
Communication et promotion	75.000	- Cub	50.000
		- Mairie de Bordeaux	25.000
		Financements privés	185.000
Totaux	350.000	Totaux	350.000

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le régime communautaire n°E1/90-NN/120/90 du 3/07/ 1991 qui permet le soutien public aux actions collectives en faveur des PME,

VU le règlement d'intervention à vocation économique pour le soutien aux manifestations (délibération N°2012/0326)

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE la demande de subvention de la société Territoires Atlantique à hauteur de 50 000 € HT pour l'organisation de la manifestation Metronum qui se déroulera les 19 et 20 septembre 2013, au Hangar 14 - Quai des Chartrons, 33000 BORDEAUX est recevable dans la mesure où cette action contribue au développement économique de la filière,

DECIDE

Article 1 : D'attribuer une subvention de 50 000 € HT en faveur de la société par actions simplifiées Territoires Atlantiques pour le soutien à l'organisation de la manifestation « Metronum » qui se déroulera les 19 et 20 septembre 2013, au Hangar 14 - Quai des Chartrons, 33000 BORDEAUX.

Article 2 : D'autoriser Monsieur le Président de la Communauté urbaine à signer la convention ci-annexée, contenant les conditions de règlement de la subvention communautaire.

Article 3 : La subvention précitée sera imputée sur le budget de l'exercice 2013 ; chapitre 67, article 6745, fonction 8162, CRB BE00.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 12 juillet 2013,

Pour expédition conforme,
par délégation,
la Vice-Présidente,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
29 JUILLET 2013

PUBLIÉ LE : 29 JUILLET 2013

Mme. BÉATRICE DE FRANCOIS